



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,  
DE L'OUTRE-MER  
ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

*Le Ministre*

Paris, le **07 DEC. 2007**  
Réf. : CAB/MEP/KA n° 77

Madame le Député,

Par courrier du 3 décembre dernier, vous avez attiré mon attention sur la situation de la société "Interpêche" et ses conséquences sur la vie économique et sociale de l'archipel.

Je suis bien consciente de cette situation. C'est pourquoi, je retiens votre proposition et j'ai demandé à Christian Estrosi, secrétaire d'Etat chargé de l'outre-mer, d'organiser une table ronde avec les élus et l'ensemble des ministères et parties concernés.

Cette réunion se tiendra, comme vous le souhaitez, le 14 décembre à 15h rue Oudinot, sous la présidence de Nicolas Desforges, directeur de cabinet du secrétaire d'Etat et également conseiller à mon cabinet.

Au-delà des difficultés d'"Interpêche", j'ai souhaité profiter de cette table-ronde pour que soit évoquée plus généralement avec vous la restructuration de la filière pêche et aquaculture de Saint Pierre et Miquelon.

Je vous prie de croire, Madame le Député, à l'assurance de ma considération distinguée. *et de mon fidèle souvenir*

Madame Annick GIRARDIN  
Député  
Conseiller territorial de la collectivité territoriale  
de Saint Pierre et Miquelon  
Assemblée nationale  
126 rue de l'Université  
75355 PARIS CEDEX 07 SP

  
Michèle ALLIOT-MARIE